LE DÉPARTEMENT

DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT DURABLE ENVIRONNEMENT ET MOBILITE
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS
SERVICE GESTION DU RESEAU
Bureau de la Sécurité Routière

Poste : 03 44 10 73 70
N/Réf. : DGAADEM/DIT/DAGI/SGR/BSR/UTD Sud-Ouest-AF/OL/2022-076

Beauvais, le 22 FEV. 2022

La Présidente du Conseil départemental

à

Monsieur le Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE
Service Urbanisme

Par courrier du 11 février 2022, vous avez bien voulu me communiquer pour avis la demande de permis d'aménager n° PA 060 060 20 T 0001 déposée par ALSEI SNC Pays de Thelle Aménagement représentée par Monsieur PRIGENT Pierre, relatif à la création d'un projet de développement d'un pôle de services, de commerces, d'activités et de logistique sur un terrain situé rue de Fresnoy, hors agglomération à BELLE-EGLISE et ayant un accès sur une voie communautaire qui a vocation à devenir la RD 49.

J'ai l'honneur de vous informer qu'en termes de sécurité routière, et après une étude attentive de cette nouvelle demande, j'émets un **avis favorable sous réserve** que le mouvement direct de tourne-à-gauche en direction et en sortie du parc services, commerces et activités soit interdit. En effet, les giratoires situés de part et d'autre de cet accès, permettent un retournement des véhicules de façon sécurisée.

Pour la Présidente du Conseil départemental
et par délégation,
Le directeur chargé des infrastructures et des transports

Christophe MARION

Copie pour information à :
M. le Chef de l'Unité Territoriale Sud-Ouest à MÉRU